

2. Méthodologie: adaptation de l'estimation de la valeur ajoutée et des investissements à prix courants des entreprises non financières pour la dernière année

2.1 Valeur ajoutée des sociétés non financières (S.11)

2.1.1 Méthode de l'échantillon constant classique S.11 (méthode de travail suivie jusqu'à l'année dernière)

La valeur ajoutée à prix courants du secteur S.11 (pour la plupart des branches d'activité¹) est estimée pour l'année précédente à l'aide d'un échantillon constant de comptes annuels. Il s'agit d'une population de sociétés dont les comptes annuels sont disponibles pour deux exercices successifs (année t-2 et année t-1) couvrant douze mois et clôturés entre septembre et mars². Cet échantillon est établi au début du mois d'août de l'année t.

L'estimation réalisée sur la base d'un échantillon constant s'avère nécessaire étant donné qu'un tiers des entreprises ne déposent pas leurs comptes annuels dans les délais prévus par la loi (soit sept mois après la clôture de l'exercice).

La valeur ajoutée pour l'année t-1 est obtenue par l'extrapolation de la valeur ajoutée (connue) pour l'année t-2 au moyen des taux de croissance dérivés de l'échantillon constant. Ce calcul est effectué par branche d'activité (quelque 120 branches SUT).

Dans le cas d'un schéma complet, la valeur ajoutée est déterminée comme suit:

$$70/74 - 740 - 6061 - (640/8 - 640) - (8002 + 649 + 669) - 695$$

70/74 - 740:	produits d'exploitation à l'exclusion des subsides d'exploitation;
60/61:	consommation de biens et services;
640/8 - 640:	autres charges d'exploitation à l'exclusion des impôts et taxes d'exploitation;
8002 + 649 + 669:	charges d'exploitation portées à l'actif à l'exclusion des frais de restructuration ³ ;
695:	bénéfice à distribuer aux administrateurs ou gérants (tantièmes) ⁴ .

Dans le cas d'un schéma abrégé, la valeur ajoutée est déterminée comme suit:

$$70/74 - 60/61 - (640/8 - 640) - 695$$

70/74 - 60/61 est la marge brute et doit obligatoirement être mentionnée dans les schémas abrégés;
640 est estimée à l'aide du rapport 640/(640/8) issu des schémas complets.

La valeur ajoutée de l'année t-2 est connue: B1g (t-2)

Les taux de croissance sont calculés à partir des agrégats calculés par branche SUT:

p = taux de croissance des produits d'exploitation (70/74 - 740) pour les schémas complets;

b = taux de croissance de la valeur ajoutée pour les schémas complets et abrégés.

1. D'autres méthodes d'estimation sont utilisées dans les branches d'activité comptant de nombreuses ASBL. Tel est par exemple le cas pour les codes NACE 85 (santé et action sociale), NACE 91 (activités associatives diverses), NACE 92 (activités récréatives, culturelles et sportives) et NACE 93 (services personnels). Les chiffres pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche dans le secteur des sociétés non financières (S.11) ne reposent pas non plus sur des informations tirées des comptes annuels.

2. En fait, la plupart des entreprises clôturent leurs comptes annuels au 31 décembre, bien qu'il ne s'agisse pas d'une obligation légale.

3. Les rubriques 649 et 669 sont négatives.

4. Dans l'optique des comptes nationaux, les administrateurs et les gérants fournissent des prestations de services aux entreprises dans lesquelles ils exercent un mandat. Les indemnités/paiements qui en découlent doivent donc être considérés comme de la consommation intermédiaire.

La valeur ajoutée de l'année t-1 est estimée à l'aide de l'échantillon constant:

$$B.1g(t-1) = B.1g(t-2) \times (1+b)$$

La production est estimée à l'aide des informations tirées des schémas complets¹:

$$P.1(t-1) = P.1(t-2) \times (1+p)$$

La consommation intermédiaire est obtenue par solde:

$$P.2(t-1) = P.1(t-1) - B.1g(t-1)$$

Le calcul repose sur l'hypothèse selon laquelle les agrégats du SEC 1995 (P.1, P.2, B.1g) évoluent de la même manière que les produits d'exploitation, la consommation de biens et services ainsi que la valeur ajoutée, tels qu'ils peuvent être obtenus dans les comptes annuels.

L'importance que revêtent les branches SUT n'étant pas nécessairement identique dans la population totale et dans l'échantillon constant pour l'année t-2, la croissance de la valeur ajoutée du secteur S.11 peut différer de celle observée au niveau de l'échantillon constant.

2.1.2 Problèmes liés à l'échantillon constant classique

Le problème est que la méthode de l'échantillon constant n'a recours qu'aux informations des entreprises qui sont actives au cours de deux années consécutives.

Un groupe d'entreprises actives en t-2 ont toutefois cessé leurs activités en t-1 tandis qu'un groupe d'entreprises ont commencé leurs activités en t-1. Ces entreprises ne figurent *de facto* pas dans l'échantillon constant. Une simple estimation à l'aide de l'échantillon constant peut fournir des résultats biaisés si l'on ne traite pas les informations relatives aux entreprises ne figurant pas dans ledit échantillon. L'exemple ci-dessous illustre parfaitement ce problème.

La valeur ajoutée en t-2 (1.048) est réalisée par trois groupes d'entreprises:

G1: entreprises créées dans le courant de t-2 et entreprises ayant cessé leurs activités dans le courant de t-2 ou de t-1;

G2: entreprises existant depuis deux ans au moins et dont les comptes annuels figurent dans l'échantillon constant;

G3: entreprises existant depuis deux ans au moins et dont les comptes annuels ne figurent pas dans l'échantillon constant (pas de dépôt ou dépôt tardif).

Une fois que l'estimation est réalisée pour t-1 (au troisième trimestre de l'année t), la valeur ajoutée de chacun de ces groupes est connue pour l'année t-2.

Dans l'hypothèse où la croissance de la valeur ajoutée dans l'échantillon constant - qui représente deux tiers de la valeur ajoutée totale en t-2 (G2) - s'élèverait à 5 p.c., la valeur estimée de la valeur ajoutée en t-1 serait de 1.100 (1.048 x 1,05).

1. Le chiffre d'affaires est une mention facultative dans les schémas abrégés; seuls 25 p.c. des entreprises le mentionnent. Les schémas abrégés ne représentent que 23 p.c. de la valeur ajoutée totale du secteur des sociétés non financières (S.11).

VALEUR AJOUTÉE (ÉCHANTILLON CONSTANT)

	t-2	t-1
G1	73	76
G2	700	735
G3	275	289
G4 (nouvelles entreprises)	-	0
Total	1.048	1.100

Cette approche pose problème car:

- l'on attribue une croissance aux entreprises ayant des caractéristiques démographiques atypiques (entreprises créées et entreprises ayant cessé leurs activités) (G1), qui est représentative des entreprises ayant des caractéristiques démographiques normales (entreprises actives depuis plus longtemps);
- les activités des entreprises nouvellement créées (G4) ne sont pas explicitement prises en compte.

L'hypothèse selon laquelle les activités des entreprises ne figurant pas dans l'échantillon constant (G3) enregistrent une croissance identique à celle des activités des entreprises de cet échantillon (G2) ne peut certes pas être confirmée mais n'est néanmoins pas improbable.

2.1.3 Principe de l'échantillon constant amélioré

Au troisième trimestre de l'année t, on dispose des informations relatives aux activités des entreprises qui ont cessé leurs activités ou qui ont été créées dans le courant de t-1 et de t-2. Ces montants sont utilisés tels quels (G1 et G4), ce qui donne par solde un chiffre plus élevé pour 2006 (+19). Cette estimation de la valeur ajoutée est meilleure étant donné qu'elle porte formellement sur les entreprises nouvellement créées et sur celles qui ont cessé leurs activités et que l'extrapolation à l'aide de l'échantillon constant se limite au groupe d'entreprises actives depuis deux ans au moins (et qui n'ont pas déposé leurs comptes annuels à temps).

VALEUR AJOUTÉE (ÉCHANTILLON CONSTANT AMÉLIORÉ)

	t-2	t-1
G1	73	55
G1a	33	45
G1b	10	0
G1c	30	10
G2	700	735
G3	275	289
G4	0	40
Total	1.048	1.119

Remarque: G1a: entreprises créées dans le courant de t-2
G1b: entreprises qui ont cessé leurs activités dans le courant de t-2
G1c: entreprises qui ont cessé leurs activités dans le courant de t-1

2.1.4 Résultats 2005/2006

Près de 12 p.c. de la valeur ajoutée dans le secteur des sociétés non financières (S.11) n'est pas estimée à l'aide d'informations tirées des comptes annuels, mais bien à partir d'autres sources (partie exogène). La croissance de ces branches est estimée à 5,2 p.c. en 2006.

Les branches d'activité estimées à l'aide de l'échantillon constant connaissent une croissance de la valeur ajoutée de 5,6 p.c.¹

Selon l'ancienne méthode, l'extrapolation des entreprises appartenant à G1 aurait donné une croissance de 6,1 p.c., ce qui correspond quasiment à la croissance de l'échantillon constant².

Au total, la croissance aurait donc été de 5,6 p.c. selon l'ancienne méthode.

VALEUR AJOUTÉE ESTIMÉE À L'AIDE D'UN «ÉCHANTILLON CONSTANT CLASSIQUE»

(millions d'euros)

	2005	2006	06/05
Exogène	19.487	20.505	1,052
Courant	144.776	152.946	1,056
Entreprises créées/cessations d'activité	1.194	1.266	1,061
Total	165.457	174.718	1,056

Source: ICN

Une estimation explicite de la valeur ajoutée pour 2006 des sociétés récemment créées et des sociétés qui ont récemment cessé leurs activités donne un chiffre qui est de près de 800 millions d'euros supérieur à celui estimé par l'ancienne méthode. Au total, la croissance est ainsi de 0,5 point de pourcentage supérieure à celle calculée selon la méthode de l'«échantillon constant classique».

VALEUR AJOUTÉE ESTIMÉE À L'AIDE D'UN «ÉCHANTILLON CONSTANT AMÉLIORÉ»

(millions d'euros)

	2005	2006	06/05
Exogène	19.487	20.505	1,052
Courant	144.776	152.946	1,056
Entreprises créées/cessations d'activité	1.194	2.062	1,727
Total	165.457	175.514	1,061
Solde		796	

Source: ICN

1. L'échantillon constant a été adapté afin de tenir compte des absorptions et des scissions d'entreprises et les autres produits d'exploitation (rubrique 74) d'une grande entreprise qui affichaient un montant considérablement élevé dans les comptes annuels 2006 ont été corrigés à la baisse. À la suite de ces corrections, la croissance de la valeur ajoutée est passée de 6,8 p.c. dans l'échantillon constant original à 5,6 p.c. dans l'échantillon constant corrigé.
2. La ventilation de la valeur ajoutée par branche d'activité n'étant pas identique pour les sociétés récemment créées ou qui ont récemment cessé leurs activités d'une part et pour les sociétés en exercice courant d'autre part, il peut y avoir une différence entre le taux de croissance de la valeur ajoutée selon l'échantillon constant (5,6 p.c.) et le taux de croissance extrapolé de la valeur ajoutée des sociétés nouvellement créées et de celles ayant cessé leurs activités (6,1 p.c.).

Le tableau suivant présente les chiffres détaillés pour les entreprises nouvellement créées et les entreprises qui ont cessé leurs activités. Le calcul repose sur les comptes annuels pour autant que ces derniers soient disponibles (colonne BIL). Dans le cas contraire, le calcul se base sur la TVA.

La valeur ajoutée des sociétés créées dans le courant de 2005 est estimée à 463 millions d'euros pour cette année-là. En 2006, ce montant progresse pour atteindre 1.378 millions d'euros. La valeur ajoutée générée par les entreprises créées dans le courant de 2006 s'élève à 506 millions d'euros.

Les entreprises qui ont cessé leurs activités dans le courant de 2005 ou de 2006 ont réalisé 781 millions d'euros de valeur ajoutée en 2005 et 219 millions d'euros en 2006.

L'impact net de ces évolutions dictées par des développements démographiques est donc très positif: la valeur ajoutée de cette population d'entreprises augmente de 69 p.c.¹

Au total, l'évaluation de la valeur ajoutée des entreprises non financières selon la nouvelle méthode est supérieure de 796 millions d'euros (= 2.062 - 1.266) à ce qu'elle aurait été selon l'ancienne méthode.

VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES S.11 AYANT DES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ATYPIQUES

(à l'exclusion des branches d'activité estimées de manière exogène, millions d'euros)

	2005			2006			différence	
	BIL	TVA	total	BIL	TVA	total	millions d'euros	p.c.
Entreprises créées en 2005	362	100	463	891	487	1.378	915	
Entreprises créées en 2006	0	0	0	296	210	506	506	
Entreprises qui ont cessé leurs activités en 2005	68	195	263	0	0	0	-263	
Entreprises qui ont cessé leurs activités en 2006	241	277	517	25	194	219	-298	
Total des créations	362	100	463	1.187	696	1.884	1.421	307 p.c.
Total des cessations d'activité	308	472	781	25	194	219	-562	-72 p.c.
Valeur ajoutée en agrégats administratifs	671	573	1.243	1.213	890	2.103	859	69 p.c.
Valeur ajoutée selon le SEC 1995			1.194			2.062		73 p.c.

Source: ICN

2.2 Valeur ajoutée des travailleurs indépendants (S.14)

L'estimation de la valeur ajoutée réalisée par les indépendants pour la dernière année se fonde sur la TVA (pour les assujettis à la TVA) et sur divers autres indicateurs pour les travailleurs indépendants non assujettis à la TVA (professions médicales et juridiques, chefs d'entreprise, etc.), les agriculteurs, les auxiliaires financiers et le personnel de maison. L'estimation des loyers se base également sur des informations spécifiques.

L'estimation de la valeur ajoutée des entreprises assujetties à la TVA a été adaptée et tient désormais compte des activités des entreprises nouvellement créées². Ces dernières ont réalisé une valeur ajoutée de 166 millions d'euros en 2006.

En raison de l'adaptation des méthodes de calcul, la valeur ajoutée estimée pour les entreprises non financières (sociétés et travailleurs indépendants) en 2006 est donc de 962 millions d'euros (=796 + 166) plus élevée qu'auparavant.

1. Ou 73 p.c. après transformation des agrégats administratifs en agrégats SEC 1995. Ce chiffre est largement supérieur à la croissance de 6 p.c. selon la méthode de l'échantillon constant non corrigé.

2. Tel n'était pas le cas jusqu'à l'année dernière étant donné que le calcul reposait sur les évolutions estimées sur la base des déclarations à la TVA de 2005 et 2006, même s'il ne portait que sur les entreprises figurant dans le répertoire de 2005.

2.3 Investissements des sociétés non financières (S.11) et des travailleurs indépendants (S.14)

2.3.1 Méthode de travail suivie jusqu'à l'année dernière

Les investissements en immobilisations corporelles pour la dernière année étaient obtenus en appliquant aux montants de t-2 la croissance des investissements tirés des déclarations à la TVA. Cette estimation était effectuée par branche d'activité, mais uniquement pour les entreprises figurant dans le répertoire t-2. Les investissements des entreprises nouvellement créées n'entraient donc pas en ligne de compte.

2.3.2 Méthode de travail adaptée

En ce qui concerne les entreprises qui ont déjà déposé des comptes annuels pour 2005 et 2006¹, les coefficients d'évolution sont calculés à partir des comptes annuels (rubrique 8169) et non de la TVA (rubrique 83). Ainsi, on anticipe déjà sur la méthode utilisée pour une année définitive (t-2).

Les investissements réalisés par des entreprises créées dans le courant de l'année 2006 y sont ajoutés.

De cette manière, l'estimation des investissements repose déjà partiellement, pour la dernière année, sur des informations issues des comptes annuels (plus fiables que les informations liées à la TVA) et les investissements des entreprises nouvellement créées sont explicitement prises en compte.

2.3.3 Résultats 2005/2006

MÉTHODE DE TRAVAIL ADAPTÉE APPLIQUÉE AUX INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES (P.511)

(S.11 et S.14 hors logements, millions d'euros)

		2005	2006	06/05
Entreprises figurant dans le répertoire 2005				
Évolutions basées sur la TVA	83_TVA			
S.11		27.413	28.429	1,037
S.14		1.885	1.877	0,996
Total		29.298	30.306	1,034
Recouplement TVA/BILANS ¹				
S.11	8169_CA	26.927	27.622	1,026
S.14	83_TVA	1.885	1.877	0,996
Total		28.812	29.499	1,024
Estimation des investissements 2006				
	P.511_2005	taux de croissance	P.511_2006	
Dans le répertoire 2005				
S.11	32.520	1,026	33.359	
S.14	2.103	0,996	2.094	
Total	34.623	1,024	35.453	
Entreprises nouvellement créées				
S.11			916	
S.14			139	
Total			1.055	
Entreprises existantes et nouvellement créées				
S.11			34.275	1,054
S.14			2.233	1,062
Total			36.508	1,054

Source: ICN

¹ Après correction spécifique pour l'acquisition de navires.

1. Pour autant que l'exercice concorde avec l'année calendrier et qu'aucun actif existant n'ait été repris d'une autre entreprise.

Le recouplement des données issues des comptes annuels et des déclarations à la TVA, après correction des statistiques relatives à l'achat de navires, met en évidence une croissance des investissements de 2,4 p.c., soit une évolution plus faible que celle obtenue sur la base de la TVA (3,4 p.c.). Ce pourcentage est appliqué au montant des investissements de 2005 selon la compatibilité nationale (P.511).

Au total, les entreprises nouvellement créées ont réalisé des investissements à hauteur de 1.055 millions d'euros en 2006.

Ceci représente globalement une croissance de 5,4 p.c., dont plus de la moitié est due aux entreprises nouvellement créées.

2.4 Examen général de la plausibilité des statistiques relatives aux investissements

Les statistiques relatives aux investissements ont été revues en profondeur à partir de 2004. Une partie de ces remaniements découle de l'adaptation des statistiques sur les logements - mise à jour des informations sur les prix et les quantités à partir de 2004 -, tandis que l'autre partie fait suite à l'introduction des statistiques définitives sur les investissements des entreprises pour l'année 2005 et à l'adaptation des statistiques pour la dernière année (cf. supra).

Le tableau ci-dessous analyse la cohérence des statistiques (révisées) de la demande avec celles de l'offre (production et importation). La comparaison porte sur les investissements abstraction faite des logiciels et des droits d'enregistrement¹.

Les biens d'investissement proviennent d'entreprises belges (production) et étrangères (importations). Une partie de la production nationale n'aboutit pas sur le marché belge mais est exportée. Lorsque les biens d'investissement (importés ou issus de la production nationale) sont achetés via le commerce de gros, le prix d'achat du bien d'investissement comprend la marge commerciale réalisée par le grossiste.

Une faible part des biens d'investissement acquis par le commerce de gros aboutit dans les stocks². On suppose que 100 p.c. de la production des branches d'activité susmentionnées portent sur des biens d'investissement (à l'exception de la construction: 60 p.c.). De même, on présume qu'aucun bien d'investissement n'est produit par une autre branche d'activité. Il va de soi qu'il s'agit d'une hypothèse grossière, qui ne correspond pas à la réalité.

Même si, dans la pratique, les statistiques de l'offre sont encore incertaines, il s'avère qu'elles sont très proches de celles de la demande en termes absolus (respectivement 60,1 et 58,9 milliards d'euros en 2006).

L'évolution annuelle de l'offre et de la demande sont également relativement semblables.

Ceci semble indiquer que les données statistiques disponibles sur l'offre et la demande de biens d'investissement - compilées indépendamment par différents organismes - sont cohérentes et peuvent assez facilement être intégrées dans le cadre des comptes nationaux.

1. Une grande partie des investissements en logiciels porte sur des logiciels produits pour compte propre (ce qui revient à une imputation des mêmes montants du côté de la production et des dépenses) et les droits d'enregistrement ne sont pas pris en considération faute de contrepartie du côté de la production ou des importations.

2. Dans la mesure où tous les comptes annuels relatifs à l'exercice 2006 n'ont pas encore été déposés, les marges commerciales et les variations des stocks dans la NACE 518 n'ont pas encore été estimées. On utilise donc des statistiques identiques en 2005 et 2006.

OFFRE ET DEMANDE DE BIENS D'INVESTISSEMENT

(millions d'euros)

		2003	2004	2005	2006
Total des investissements (P.51)		51.657	56.767	61.347	65.685
dont logiciels		3.049	3.402	3.496	3.785
dont droits d'enregistrement		2.219	2.410	2.882	3.141
Investissements hors logiciels et droits d'enregistrement		46.389	50.955	54.969	58.760
Offre et demande de biens d'investissement (hors logiciels)	source				
Production dans des branches d'activité qui produisent des biens d'investissement ¹	CN	42.556	45.986	48.543	53.367
Marges commerciales produites par la NACE 518 (+) (schémas complets)	BA	5.828	5.516	5.930	5.930
Importations de services dans la construction (+)	BB	871	906	698	717
Exportations de services dans la construction (-)	BB	1.731	1.520	1.532	1.706
<i>Exportations nettes de services dans la construction</i>	<i>BB</i>	<i>860</i>	<i>614</i>	<i>834</i>	<i>989</i>
Importations de biens d'équipement (+)	EX	18.609	21.162	23.277	22.652
Exportations de biens d'équipement (-)	EX	18.966	19.760	20.888	20.818
<i>Exportations nettes de biens d'équipement</i>	<i>EX</i>	<i>357</i>	<i>-1.402</i>	<i>-2.389</i>	<i>-1.834</i>
Offre de biens d'investissement	CN/BB/EX	47.167	52.290	56.028	60.142
<i>Variation (p.c.)</i>			10,9 p.c.	7,1 p.c.	7,3 p.c.
P51 hors droits d'enregistrement et logiciels	CN	46.389	50.955	54.969	58.760
P52 biens d'investissement ²	BA	51	104	131	131
Demande totale		46.440	51.059	55.100	58.890
<i>Variation (p.c.)</i>			9,9 p.c.	7,9 p.c.	6,9 p.c.
<i>Variation de l'offre moins la demande</i>			<i>0,9 p.c.</i>	<i>-0,8 p.c.</i>	<i>0,5 p.c.</i>

Sources: CN comptes nationaux, BA centrale des bilans, BB balance des paiements, EX commerce extérieur.

¹ 28A1, 29B1, 29C1, 30A1, 33A1, 34B1, 35A1, 45A1_E1

Dans les branches de la construction, seuls 60 p.c. de la production sont comptabilisés (à l'exception de 45C1: 100 p.c.); le reste est comptabilisé en P.2 (consommation intermédiaire) et P.3 (dépenses de consommation finale).

² On suppose que toutes les variations des stocks des biens achetés dans la NACE 518 concernent des biens d'investissement.

Remarque: Branche SUT	NACE
28A1	281_284
29B1	292
29C1	293_296
30A1	30
33A1	33
34B1	342_343
35A1	351_353
45C1	4523_4525

2.5 Conclusion

L'estimation des premières statistiques annuelles provisoires – qui diffèrent des comptes trimestriels – dans l'optique de la production (valeur ajoutée) et dans l'optique des dépenses (investissements) a été nettement améliorée.

La nouvelle méthode de travail tient formellement compte des évolutions découlant des créations et des disparitions d'entreprises. Ceci permet de neutraliser les distorsions systématiques affectant l'estimation des statistiques pour la dernière année.

Par solde, la méthode de travail adaptée fournit des statistiques significativement plus élevées selon les deux optiques.

Les informations sur les prix et les quantités utilisées pour l'estimation des investissements en logements ont également été mises à jour à partir de 2004, ce qui a entraîné le montant de ces dépenses nettement à la hausse.

Les nouvelles statistiques relatives aux investissements concordent avec les statistiques macroéconomiques: une approche rudimentaire en fonction de l'offre et de la demande fait apparaître que le niveau, de même que l'évolution, de l'offre et de la demande de biens d'investissement sont très proches.